

**DELIBERATION
SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 25 JUN 2020**

Nombre de Conseillers : 45
En exercice : 45
Présents : 43
Pouvoirs : 2
Votants : 45

Date de convocation du Conseil Communautaire :
Le 18/06/2020

Le 25 Juin 2020, le Conseil de la Communauté de Communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Marc PECHOUX au gymnase du Collège Jean Compagnon à Reyrieux.

Présents : Didier ALBAN, Gabriel AUMONIER, Marcel BABAD, Cécile BAUDOUX, Emilie BERTHOLON, Stéphane BERTHOMIEU, Ingrid BESSON, Fabien BIHLER, Carole BONTEMPS-HESDIN, Laëtitia BORDELIER, Emmanuelle CARNELLI, Jean-François CHANTELOUBE, Patrick CHARRONDIERE, Armand CHAUMONT, Anne-Marie DEGUEURCE, Carole DEMANGE, Daniel DOMPOINT, Nicole DUGELAY, Jean-Jacques DUMONT, Yves DUMOULIN, Christine FORNES, Gilles GARNIER, Bernard GRISON, Vincent LAUTIER, Charlotte LEGEAY, Amina LEGHNIDER, Gaëlle LICHTLE, Corinne MARTIN GAJAC, Patrick NABETH, Michèle NUGUET, Richard PACCAUD, Stéphanie PALLIER, Marc PECHOUX, Sylvie PERMEZEL, Pierre PERNET, Delphine PICHOURON, David POMMIER, Gérard PORRETTI, Bernard REY, Richard SIMMINI, Nathalie TISSERAND, Frédéric VALLOS, Catherine VIGNON.

Absents excusés : Brigitte KLEIN (Pouvoir Gilles GARNIER), Jacques CORMORECHE (Pouvoir Gaëlle LICHTLE).

Secrétaire de séance : Didier ALBAN.

OBJET : ENVIRONNEMENT – CIBEINS – Demande de subvention dans le cadre du Livre Blanc Forêt-Bois 2020-2023 pour la création d'une piste forestière

M Frédéric VALLOS, Vice-Président en charge de l'Environnement, le PCAET et les Travaux, rappelle que le domaine de Cibeins situé sur les communes de Misérieux et Ars-sur-Formans est en grande partie propriété de la CCDSV. Pour garantir la gestion forestière du site, la Communauté de communes Dombes Saône Vallée s'est rapprochée de l'Office National des Forêts (ONF) pour solliciter le passage en régime forestier, qui permettra l'établissement et la mise en œuvre d'un programme de gestion et d'exploitation forestières pluriannuel.

L'ONF indique que la première opération à réaliser pour permettre la future exploitation forestière de Cibeins, et ce en toute sécurité, consiste à la création d'une piste forestière de 470 mètres linéaires qui traversera les parcelles ZE 101 et ZE 103 sur la commune d'Ars-sur-Formans.

Cette opération peut faire l'objet d'une aide financière de 50% sur le montant HT de la partie travaux avec un plafond subventionnable à 5000 € au titre du Livre Blanc Forêt Bois 2020-2023 du Département de l'Ain. Dans notre cas, la demande de subvention s'élève à 2500 €.

Vu l'avis favorable du Bureau réuni le 15/06/2020.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- ✓ **DE VALIDER** le principe de cette opération ;
- ✓ **D'AUTORISER** le Président à procéder à la signature de toutes pièces administratives, techniques et comptables constituant le dossier de demande d'aide au titre du Livre Blanc Forêt-Bois du Département de l'Ain ;
- ✓ **D'AUTORISER** le Président à procéder aux dépenses et à signer toutes les pièces administratives, techniques et comptables liées à la création de la desserte forestière du domaine de Cibeins à Ars-sur-Formans ;
- ✓ **DE DIRE** que les crédits sont inscrits au budget Principal 2020.

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le :

29 JUIN 2020

N° récépissé télétransmission : 001-200042497-20200625-2020C56-EN

Affichage le :

29 JUIN 2020

A Trévoux, le 25/06/2020

Le Président,
Marc PECHOUX

